

Chronique

Par Anne Rudin,
vice-présidente de l'USPI Vaud*



Non à l'initiative contre le mitage!

Nous serons appelés à voter le 10 février 2019 sur l'initiative populaire «Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)». Cette initiative a pour objectif que les zones à bâtir cessent d'augmenter en Suisse, sans limite de temps. Elle prévoit notamment que la création de nouvelles zones à bâtir ne serait admise que si une surface d'une taille au moins équivalente et d'une valeur de rendement agricole comparable était déclassée de la zone à bâtir.

Le Conseil fédéral et les Chambres fédérales recommandent au peuple et aux cantons le rejet de cette initiative.

En effet, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) actuelle freine déjà suffisamment le mitage du territoire. Elle prévoit que les zones à

bâtir ne doivent pas excéder les besoins prévisibles pour les quinze prochaines années, ce qui conduit à un grand nombre de déclassements de parcelles à bâtir. En outre, de nouveaux terrains ne peuvent être classés en zone à bâtir que moyennant le respect de strictes conditions.

«Certaines régions pourraient être exposées au risque de rareté du terrain à bâtir et aux conséquences négatives y relatives»

Cette initiative tient trop peu compte de l'évolution démographique et du développement économique, ainsi que de la diversité des contextes cantonaux et régionaux. En effet, certaines régions pourraient être exposées au risque de rareté du terrain à bâtir et aux conséquences négatives y relatives (hausse des prix de l'immobilier résidentiel, industriel, artisanal, etc.). En outre, le mitage risquerait, dans certaines régions, d'être accentué plutôt que stoppé si l'activité de construction se déplaçait vers des zones à bâtir inadéquates sous l'effet du gel des zones à bâtir. Par conséquent, il y a lieu de rejeter cette initiative.

www.uspi-vaud.ch

* Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud